

## Plateforme collaboratrice # 2 - FNADAC du lundi 25 mai

### La réouverture des bibliothèques et structures de lecture publique à partir du 11 mai premiers retours et perspectives

En présence d'Alice Bernard, présidente de l'ABF

Animateur : Eddy Gaillot, Directeur des affaires culturelles et du Cèdre, ville de Chenôve (21), Vice-Président de la FNADAC

Rapporteur : Sylvie Mollereau, Directrice des affaires culturelles, ville de Ramonville Saint-Agne (31), trésorière de la FNADAC

Après l'annonce du premier Ministre qui indiquait l'ouverture possible dès le 11 mai des médiathèques, les associations : Association des bibliothécaires de France, Association des bibliothécaires départementaux, Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France, Bibliopat, Association nationale des conseillers livre et lecture, ont réalisé un guide « de Recommandation pour déconfinement progressif des bibliothèques » en concertation avec le Ministère de la Culture, direction du Livre et de la lecture. On remercie pour cette contribution les cinq associations, qui a permis aux professionnels d'avoir des éléments concrets pour envisager l'ouverture des bibliothèques et médiathèques.

Après ces deux semaines de déconfinement, nous allons faire un point sur cette reprise et sur les points d'inquiétude, de vigilance.

La FNADAC remercie Alice Bernard, présidente de l'ABF pour sa participation à ce temps d'échange et salue l'important travail de production réalisé par l'ABF pour accompagner le déconfinement des bibliothèques.

Alice Bernard rappelle que pendant le confinement toutes les médiathèques et bibliothèques étaient fermées sauf certaines qui ont subi la pression des Maires, il a donc fallu mettre en place une concertation inter-associatives dès la fin avril, et faire un travail intensif pour élaborer le guide de reprise.

Ce guide a permis de mettre en place un plan de ré-ouverture et de bien faire prendre conscience de la responsabilité des élus. La reprise doit se faire en plusieurs phases et doit être progressive.

Il est nécessaire de prendre en compte la santé des personnels et donc de pouvoir disposer des EPI et une adaptation du lieu et des espaces de travail.

Depuis le 11 mai, la première phase, il y a surtout des retours de documents, la reprise dans les lieux est progressive et sous forme de Drive, cela permet de reprendre contact avec le public mais c'est un accueil déshumanisé et qui demande une vraie logistique.

Les enjeux pour les prochains mois, juin et juillet c'est de passer à la 2° phase, avec un début d'accès libre au lieu mais une des conditions est la reprise des équipes. Il est impératif de gérer au mieux la mise en quarantaine des documents, les jauges d'accueil et prendre en compte les aspects techniques comme la ventilation des espaces.

Un autre défi attend les médiathèques, la question de actions culturelles, comment les relancer cela pose de nombreuses questions.

Durant le confinement, toutes les activités culturelles se sont basées sur le numérique, cela a permis de lever des freins des professionnels et de voir les avantages du numérique, de passer à une autre approche de ce média : exp heure du conte filmée, visio conférence organisée. Oui, le numérique peut avoir un intérêt mais nécessite des ressources, des investissements, c'est un enjeu financier. Et il ne faut pas négliger la difficulté de certains publics éloignés de ce média.

Avec le déconfinement, la question se pose de conserver les bonnes pratiques, le pouvoir de créativité énorme.

## Quels sont les retours sur l'expérience concernant le mode « drive » :

C'est un mode de fonctionnement très chronophage qui demande beaucoup de logistique, de manutention donc il faut par exemple réduire les heures d'ouverture. C'est une activité déshumanisée de la relation entre l'utilisateur et les personnels de bibliothèque. Un des problèmes est la prise de rendez-vous mais c'est une phase intermédiaire, une première amorce de reprise. Il faut penser à rallonger les durées de prêt des documents, mais chacun fait en fonction de ces moyens, des capacités du lieu de 1 semaine de plus à 2 mois de prêt. C'est une expérimentation et il est important de s'adapter aux usagers, aux contraintes du lieu et à l'équipe, la cohésion d'équipe et l'écoute sont primordiales. Certaines bibliothèques ont juste commencé le déconfinement par la gestion des retours des documents. L'équipe doit s'adapter à beaucoup de manutention.

## Expérience à Muret (31) :

La phase en mode « drive » a été mise en place, c'est un modèle très chronophage, dès la première semaine, il y a eu beaucoup de demandes et des retours très positifs des usagers. C'est une étape importante pour renouer le lien avec les habitués. On a besoin d'améliorer les procédures et les contraintes sanitaires régulièrement, les équipes sont en rodage sur le fonctionnement et il est nécessaire de faire des points tous les matins pour améliorer les procédures, cela demande beaucoup d'écoute de l'équipe.

## Quelle est la fonctionnalité des logiciels :

Les logiciels ne sont pas forcément adaptés, ce fonctionnement n'était pas prévu, certains fournisseurs commencent à produire des extensions permettant cette mise en place.

Dans beaucoup de bibliothèques : les choses se font manuellement, pour la prise de rendez-vous. Les logiciels de prise de rendez-vous sont payants. La réservation par mail est efficace mais chronophage, car nécessite des aller-retours ou des appels téléphoniques.

## Pour améliorer l'équipement des outils numériques cela a nécessité des budgets importants, est-ce que le Ministère est à l'écoute de ces dépenses supplémentaires ?

Le Ministère a bien pris en compte que les collectivités ont dû dépenser des montants importants pour permettre la mise en place du numérique et une partie des crédits de la DGD seront réaffectés, mais on ne parle pas de budget supplémentaire. Les médiathèques auront un rôle à jouer concernant la fracture numérique de la population.

## Les actions et créativité qui ont été mises en place pendant le confinement vont-elles être poursuivies ? Et comment envisager les actions culturelles durant l'été ?

Pour l'été, la question des congés du personnel se pose et donc certaines bibliothèques seront fermées comme les autres années pour permettre la prise de congés. Il est envisagé plutôt une reprise de l'action culturelle en extérieur, trop de contraintes dans les lieux et l'accueil des enfants n'est plus possible. Cependant, les équipes sont accaparées actuellement par la reprise et comment reprendre et ne sont pas disponibles pour la mise en place d'actions culturelles.

Les nouveaux services mis en place avec le confinement où les équipes étaient disponibles pour les mettre en place, ne pourront pas perdurer avec une reprise normale de l'activité. En revanche, une réflexion est à mener sur les améliorations à apporter à l'existant.

## Quel soutien en faveur du secteur des librairies ?

L'ABF a publié un communiqué pour soutenir l'activité du secteur.

Avec le déconfinement, la prise de commande a été remise en route pour soutenir les librairies locales. Le ministère de la culture a mis en place un soutien financier et est vigilant à l'avenir.

## Quelles seront la jauge et les contraintes du libre accès des établissements ?

La première contrainte est une contrainte d'espace, il faut bien penser l'aspect logistique et la circulation dans le lieu pour respecter les mesures sanitaires, 1 personne par 4 m<sup>2</sup>. Il faudra filtrer le public, mettre du gel à disposition du public à l'entrée mais aussi réparti dans les espaces intérieurs, faire une communication forte, beaucoup d'affichage bien visible dans le lieu rappelant le fonctionnement et les contraintes, demander le port du masque, ne permettre l'accès qu'à un public adulte. Le public est satisfait de pouvoir revenir dans le lieu et se plie facilement aux contraintes. Il est inutile de demander de déposer les documents sur des chariots s'il se passe les mains au gel. Il faut penser à l'aménagement des locaux pour l'entretien et la désinfection des ouvrages, c'est une grosse contrainte, il faut un espace assez important pour permettre de mettre les documents en quarantaine. Toute l'équipe fait de l'entretien de locaux, de documents, il y a beaucoup de manutention. Il est nécessaire de faire prendre conscience aux collectivités de la charge de travail supplémentaire.

## Quelle temporalité conseillée pour chaque phase ?

Il n'y a pas de préconisations, ce doit être un choix local en concertation avec les élus en leur faisant bien prendre en compte leur responsabilité. Certaines bibliothèques ont choisi de ne rouvrir le lieu qu'en septembre, d'autres ne mettront pas en place le mode drive. La deuxième phase peut démarrer dès le mois de juin.

## Conclusion et perspective de collaboration ABF et FNADAC

Il est proposé que l'ABF et la FNADAC se concertent pour valoriser ensemble l'engagement des collectivités en faveur du maintien et du développement de services numériques lors du confinement. Cette crise a amplifié la faille numérique et l'illectronisme d'une partie de la société française. Pour garantir un égal accès au service public, d'importantes dépenses se sont accumulées. Il est important que cette réactivité et implication soit valorisée.

Remerciements à tous les participants et à Alice Bernard, présidente de l'ABF.